



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

**COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES  
OU DE RÉGIME**

**Trente-deuxième session**

**Hôtel Crowne Plaza, Santiago, Chili**

**1<sup>er</sup> – 5 novembre 2010**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

<b>Point</b>	<b>Objet</b>	<b>Document</b>
	Ouverture de la session	
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/NFSDU 10/32/1
2. i)	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres Comités du Codex	<a href="#">CX/NFSDU 10/32/2</a>
2. ii)	Questions soulevées par la FAO et l'OMS	CX/NFSDU 10/32/2-Add.1
3.	Projet d'annexe aux Directives concernant l'étiquetage nutritionnel: Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour les vitamines et les sels minéraux pour la population générale à l'étape 7	CL 2010/28-NFSDU ALINORM 10/33/26, Annexe III
	Observations à l'étape 6	<a href="#">CX/NFSDU 10/32/3</a> <a href="#">CX/NFSDU 10/32/3-Add.1</a>
4.	Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence supplémentaires ou révisées aux fins d'étiquetage dans les directives Codex concernant l'étiquetage nutritionnel à l'étape 4	CL 2009/32-NFSDU; ALINORM 10/33/24, Annexe IV
	Observations à l'étape 3	<a href="#">CX/NFSDU 10/32/4</a> <a href="#">CX/NFSDU 10/32/4 Add.1</a> <a href="#">CX/NFSDU 10/32/4 Add.2</a>
5.	Avant-projet de révision des Principes généraux régissant l'adjonction d'éléments nutritifs aux aliments (CAC/GL 9-1987) à l'étape 4	<a href="#">CX/NFSDU 10/32/5</a>
	Observations à l'étape 3	CX/NFSDU 10/32/5-Add.1
6.	Avant-projet de révision des Lignes directrices pour la mise au point des préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge (CAC/GL 8-1991) à l'étape 4	<a href="#">CX/NFSDU 10/32/6</a>
	Observations à l'étape 3	CX/NFSDU 10/32/6-Add.1
7.	Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence (VNR) pour les éléments nutritifs associés au risque de maladies non transmissibles	<a href="#">CX/NFSDU 10/32/7</a>

Les documents de travail seront disponibles sur le site web du Codex: [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)  
Les délégués sont priés de bien vouloir apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués car le nombre d'exemplaires disponibles à la réunion est limité.

- liées au régime alimentaire pour la population générale à l'étape 4
- Observations à l'étape 3 CX/NFSDU 10/32/7-Add.1
8. Document de travail sur l'inclusion à la Norme du Codex pour les aliments transformés à base de céréales destinés aux nourrissons et enfants en bas âge (CODEX STAN 74-1981) d'une nouvelle partie B concernant les enfants en insuffisance pondérale [CX/NFSDU 10/32/8](#)
9. Autres questions et travaux futurs
10. Date et lieu de la prochaine session
11. Adoption du rapport

\* Tous les documents de la trente-deuxième session seront distribués sous format électronique. Les personnes désirant recevoir des exemplaires imprimés sont priées de s'adresser à M. Georg Müller, Ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs, Rochusstraße 1, 53123 Bonn (Allemagne) ; télécopie : + 49 (228) 99529 49 65, courriel: [ccnfsdu@bmelv.bund.de](mailto:ccnfsdu@bmelv.bund.de)

*Les groupes de travail physiques sur l'élaboration de propositions de principes et de critères sur l'établissement de VNR pour les éléments nutritifs associés au risque de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire pour la population générale se réuniront à l'Hôtel Crowne Plaza le samedi 30 octobre 2010 de 9 heures à 13 heures. Le groupe de travail physique sur l'élaboration de VNR pour les vitamines et les sels minéraux pour la population générale se réunira le samedi, de 14 h 30 à 17 h 30, au même endroit.*

#### NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

**Ouverture de la session.** La session sera ouverte par un ou plusieurs représentant(s) du pays hôte.

**Point 1 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour (CX/NFSDU 10/32/1).** Conformément à l'Article VII.2 du Règlement intérieur, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

**Point 2 i) de l'ordre du jour. Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres Comités du Codex (Doc. CX/NFSDU 10/32/2).** Le document comprend des questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres Comités concernant les travaux dont le Comité a été chargé. Il s'appuie sur des informations préparées par le Secrétariat du Codex.

**Point 2 ii) de l'ordre du jour. Questions soulevées par la FAO et l'OMS.** Le document est préparé par la FAO et l'OMS et comprend des informations émanant des deux organismes et portant sur les travaux dont le Comité a été chargé.

**Point 3 de l'ordre du jour. Projet d'annexe aux Directives concernant l'étiquetage nutritionnel: Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour les vitamines et les sels minéraux pour la population générale à l'étape 7 (Doc. ALINORM 10/33/26, Annexe III).** À sa dernière session, le Comité est convenu d'avancer l'avant-projet de Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour les vitamines et les sels minéraux pour la population générale en vue de son adoption par la Commission à l'étape 5. Les observations à l'étape 6 sont publiées sous la cote CX/NFSDU 10/32/3.

**Point 4 de l'ordre du jour. Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence supplémentaires ou révisées aux fins d'étiquetage dans les directives Codex concernant l'étiquetage nutritionnel à l'étape 4 (Doc. 10/32/4).** À sa dernière session, le Comité est convenu de renvoyer le tableau de présentation des VNR pour les vitamines et les sels minéraux à l'étape 3, étant entendu que le groupe de travail physique dirigé par la République de Corée préparerait une version révisée à soumettre au Comité à sa trente-deuxième session. Les observations à l'étape 3 sont publiées sous la cote CX/NFSDU 10/32/4.

**Point 5 de l'ordre du jour. Avant-projet de révision des Principes généraux régissant l'adjonction d'éléments nutritifs aux aliments (CAC/GL 9-1987) à l'étape 4 (Doc. CX/NFSDU 10/32/5).** À sa trente et unième session, le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime est convenu

d'engager de nouveaux travaux de révision des principes susmentionnés, sous réserve d'approbation de la Commission à sa trente-troisième session. Le document révisé doit être préparé par le groupe de travail électronique dirigé par le Canada. Les observations à l'étape 3 sont publiées sous la cote CX/NFSDU 10/32/5-Add.1.

**Point 6 de l'ordre du jour. Avant-projet de révision des Lignes directrices pour la mise au point des préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge (CAC/GL 8-1991) à l'étape 4** (Doc. CX/NFSDU 10/32/6). À sa dernière session, le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime est convenu d'engager de nouveaux travaux de révision des lignes directrices précitées, sous réserve d'approbation de la Commission à sa trente-troisième session. Le groupe de travail présidé par le Ghana a été chargé de préparer la version révisée, qui sera diffusée aux fins d'observations à l'étape 3. Les observations seront publiées sous la cote CX/NFSDU 10/32/6-Add.1.

**Point 7 de l'ordre du jour. Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence (VNR) pour les éléments nutritifs associés au risque de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire pour la population générale à l'étape 4** (Doc. 10/32/7). À sa dernière session, le Comité était convenu d'entamer de nouveaux travaux, en attendant l'approbation de la Commission à sa trente-troisième session, dans le domaine précité. Les délégations des États-Unis d'Amérique et de la Thaïlande prépareront un document pour diffusion à l'étape 3 aux fins d'observations. Le groupe de travail physique se réunissant avant la session préparera une version révisée à soumettre à l'examen du Comité. Les observations seront publiées sous la cote CX/NFSDU 10/32/7-Add.1.

**Point 8 de l'ordre du jour. Document de travail sur l'inclusion à la Norme du Codex pour les aliments transformés à base de céréales destinés aux nourrissons et enfants en bas âge (CODEX STAN 74-1981) d'une nouvelle partie B concernant les enfants en insuffisance pondérale** (Doc. 10/32/8). À sa dernière session, le Comité est convenu que le groupe de travail électronique présidé par l'Inde préparerait une version révisée du document de travail à soumettre au Comité à sa trente-deuxième session.

**Point 9 de l'ordre du jour. Autres questions et travaux futurs.** Conformément à l'Article VII.5 du Règlement intérieur, tout membre de la Commission peut proposer l'inscription à l'ordre du jour de points spécifiques présentant un caractère d'urgence. Le Comité peut proposer d'entreprendre de nouvelles activités à condition qu'elles soient conformes au Plan stratégique 2008-2013 de la Commission du Codex Alimentarius et sous réserve de l'approbation de la Commission du Codex Alimentarius ou de son Comité exécutif.

**Point 10 de l'ordre du jour. Date et lieu de la prochaine session.** Le Comité sera informé du lieu et des dates provisoires de sa prochaine session.

**Point 11 de l'ordre du jour. Adoption du rapport.** Conformément à l'Article X du Règlement intérieur, le Comité adoptera le rapport de sa trente-deuxième session sur la base d'un projet établi par le Secrétariat.